



Cergy, le 12 janvier 2018

A : Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur Académique des Services de  
l'Éducation Nationale

Objet : rythmes scolaires Cergy

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Depuis le mois de décembre, nos collègues de Cergy nous interpellent au sujet des rythmes scolaires sur la commune.

Dans un courrier du 1er décembre, le maire de Cergy demandait aux écoles de tenir des conseils d'écoles extraordinaires du 11 au 15 décembre afin de soumettre au vote "*des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire*" pouvant être soumises au DASEN conformément au décret du 27 juin 2017.

Le 8 décembre, les écoles n'étaient toujours pas destinataires des propositions d'aménagement soumises à consultation. Les IEN de Cergy Est et Cergy Ouest ne semblaient pas non plus être informées des intentions du maire. Puis dans la semaine du 11 au 15, les propositions ont changé. Des rumeurs ont circulé sur les volontés du maire, les collègues n'étaient pas du tout serein.es.

Nous avons proposé de recueillir les résultats de la consultation des conseils d'école afin de porter les demandes des écoles. 40 nous ont répondu sur les 46 écoles que compte la commune.

Les retours ont montré :

- pour les maternelles => **85.9 %** des votes en conseil d'école en faveur du retour à la semaine de 4 jours (12.8% contre et 1.3% d'abstention).
- pour les élémentaires => **90.5%** des votes en conseil d'école en faveur du retour à la semaine de 4 jours (7.8% contre et 1.7% d'abstention).

Le 21 décembre, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale nous confirmait avoir reçu ces mêmes résultats de la part de ses collègues IEN.

Le 11 janvier, des collègues de la commune ont pris connaissance, à la lecture du bulletin municipal, des propositions d'aménagement de rythmes scolaires que Monsieur Le Maire vous soumettra : « *le maintien des 9 demi-journées en élémentaire et l'expérimentation des 8 demi-journées en maternelle* ». Il dit s'appuyer sur « *l'avis majoritaire des parents d'élèves au maintien de la semaine d'école à 9 demi-journées en élémentaire* » alors que ce n'est pas ce qui ressort de la consultation des conseils d'école. A notre connaissance, les parents d'élèves n'ont pas eu à exprimer un avis sur les choix de rythmes ni sur une éventuelle modification de la semaine scolaire en dehors des conseils d'écoles.

Si nos collègues ont bien compris que les conseils d'école sont consultés et que le vote n'est qu'indicatif, que le maire fait une proposition au DASEN, et que la validation du projet vous incombe, ils/elles sont aujourd'hui en colère par rapport à l'attitude du maire.

Ils/elles ajoutent que la proposition de rythmes différents en élémentaire et en maternelle, au-delà de ne pas refléter l'avis des conseils d'école, sera source de difficulté pour l'organisation des réunions pédagogiques communes, pour l'occupation des locaux partagés sur les temps scolaires et périscolaires, pour l'organisation des familles.

Nous réitérons donc notre demande, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de prendre votre décision en tenant compte des avis des collègues et des familles exprimés en conseil d'école.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout échange à ce sujet, si vous le souhaitez.

Vous remerciant pour l'attention que vous ne manquerez pas de porter à notre courrier, je vous prie de recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos respectueuses salutations.

*Véronique Houttemane*  
*Secrétaire départementale*  
*SNUipp-FSU 95*